

## Témoignage de Pacou. 29/8/2016

Je suis une maman sans emploi avec trois ado aux études. Famille monoparentale.

On habite en milieu rural avec peu de bus, pas de magasins aux alentours, pas de gare. Je n'ai pas de pension alimentaire, les enfants portent mon nom.

Le quotidien, c'est avoir tout le temps à l'esprit de faire attention aux dépenses, tirer le diable par la queue, se couper les cheveux en quatre, s'en sortir avec des bouts de ficelles, s'évertuer à joindre les deux bouts, être dans le rouge ou faire un budget troué,...

Ce sont **beaucoup de privations** intellectuelles et ludiques. (théâtre, cinéma, resto, vacances, voyages, anniversaires, Noël, sports, étude d'un instrument de musique, et ne pas pouvoir offrir ou s'offrir une nourriture crasse (genre Mac Do, choco, glaces...)  
Pas de télé, peu de vêtements neufs qu'on ne choisit pas par goût mais pour le prix, les crédits Gsm limité...etc

Et puis ce sont **des recherches** pour trouver les bons filons (tel que bourses d'études, article 27 pour les sorties ou les stages, l'AMO,...)

Pour moi, **les allocations familiales** devraient être une garantie et pas une aumône de survie. Sans pension alimentaire et donc, ni droit au Secal, les allocations familiales sont indispensables mais trop faible.

Il faudrait, soit trouver un autre système, soit améliorer celui qui existe. Les allocations devraient être octroyées quelques soient les changements dans notre vie. Elles devraient servir à vraiment permettre que nos enfants fassent des choix de vie que ce soit des études ou autres comme un premier emploi.

Qu'on permette aux jeunes d'avoir des initiatives et puissent prendre des risques dans leurs choix et se tromper. Qu'ils puissent être inventifs et créateurs de leur vie.

Que les allocations servent aussi à mieux nourrir nos enfants et avoir des activités personnelles.

Que les allocations soient plus qu'un second souffle pour la mère.

Et que les allocations servent vraiment à la nutrition et à l'éducation (écoles, sports, culture).

Mon fils termine et réussit sa rhéto. en juin 2014.

Il planifie l'année qui suit par une année « sabbatique » en préférant aller à l'étranger pour apprendre les langues et se donner de l'expérience avant de continuer ses études dans les hautes écoles.

Il ne veut pas de l'UNIF

Avec le BIJ (bureau international Jeunesse), il va 4 mois, fin 2014, en Hollande pour apprendre le néerlandais en étant accueilli dans une famille. Il est inscrit dans une école secondaire. Avec le plan Marshall, il va 3 mois en Angleterre, où il travaille comme bénévole dans un bookshop d'Oxfam, jusqu' fin avril. Avant ce jour, il n'avait jamais étudié le flamand.

Déjà à ce moment il a fallut remplir répétitivement les mêmes documents pour les allocations familiales.

C'est au retour qu'il est trois fois pénalisé :

1/ il a été obligé de s'inscrire au chômage (avec les aléas que cela comporte)

2/ il n'est plus considéré comme étudiant et ne peut plus avoir de job étudiant.

Dès son retour il recherche un emploi étudiant qu'il trouve en juin, sauf que c'est un emploi à temps déterminé.

3/ comme il n'est « plus » étudiant, il n'a plus droit aux allocations familiales. De toute façon, son emploi lui enlevait ses allocations familiales, même s'il était déjà prévu qu'il reprenne ses études en septembre et qu'il était déjà inscrit dans une école.

Rebelote, il a fallu remplir et remplir des papiers et toujours les mêmes, comme s'ils ne les lisaient pas.

Les allocations familiales retirées et cela fait un fameux trou. Cela demande toute une énergie pour rattraper le coup.

Au final, nous avons pu récupérer les allocs mais avant cela, il a fallu écrire et répéter ce qu'on disait depuis un an. Puis on a attendu et cela a pris des mois avec tout le stress et les calculs que cela a engendré.

En septembre 2015 il a repris ses études, comme prévu depuis juin 2014

En juin 2016 il trouve un emploi étudiant, de 15 jours à raison d'1h30 par jour. (travail à temps déterminé, précisons-le)

Je reçois un courrier de Famifed qui commence par :

**« Votre caisse d'allocations familiales a reçu un message signalant que votre fils travaille à dater du 22 juin 2016..... »**

je n'ai pas eu envie de lire plus loin

il y a 4 pages à lire

et cela me fatigue

Je n'ai pas envie de voir si j'ai reçu mes allocs

c'est trop lourd pour moi